je propose au conseil de déclarer nuls et non avenus tous les actes de l'administration actuelle. »

M. Baelen. — Je propose d'envoyer cette proposition à la préfecture.

M. Dunand. — La sanction de notre vœu est une sanction de conscience. Quatre de nos camarades légalement élus attendent à la porte que les quatre qui occupent ici une place non méritée leur cèdent le terrain. La légalité a été violée, je suis bien ; il y a le conseil d'Etat, mais il s'y trouve des républicains comme Motte et Montalembert, qui ne regardent pas à tourner et même violer la loi.

M. Baelen. — Respectez ces gens là ! !

M. Dunand. — En restant là, vous espérez amener un conflit, pousser à la dissolution du conseil et avec les moyens que vous possédez, obtenir une nouvelle majorité.

M. Picavet. — Maire ! votre conscience ne vous reproche rien ? Vous êtes ici après avoir été élu par des gens qui ne sont pas conseillers.

M. Baelen. — Pour prouver que nous ne voulons pas de conflit, *je propose de donner ma démission* avec toute la majorité et de nous représenter devant les électeurs.

M. Mille. — Oui, je suis d'accord !

De vifs applaudissements partent du nombreux public soulignent les paroles de M. Mille. On conspue les cléricaux. Les cris de démission ! démission ! éclatent dans la salle, tous les conseillers debout s'insultent, le vacarme est à son comble. M. Baelen semble agiter un goupillon et le maire croyant que son fidèle le bénit s'incline. Cris touchants.

M. Picavet. — (au maire) Vous n'avez plus de dignité, donnez votre démission.

M. Mille. — (au maire) Vous intervertissez l'ordre du jour pendant que je ne suis pas là pour permettre à M. Lepers de voter contre la « Jeune France » avant d'aller à l'église jouer à la messe. Puisque c'est comme cela, nous ferons de l'obstruction car ici vous n'êtes rien ! Ce qu'il nous faut c'est votre démission.

Le tumulte reprend de plus belle, le public pousse de nouveau les cris de « Démission ! Démission ! » à la porte. Les reactionnaires font une *triste* figure. Le maire cherche son chapelet et Baelen son bréviaire.

M. Mille (au milieu du bruit). — Ils n'osent pas Et vous Baelen, qui venez ici faire le malin, vous accaparez nos vœux. Le reste de ses paroles se perd dans le vacarme.

M. le Maire. — La séance est levée.

M. Picavet. — Il ne faut pas avoir de cœur ! C'est votre démission qu'il nous faut.

M. le Maire. — Messieurs, la séance est levée.

M. Picavet. — Donnez donc votre démission si vous avez du cœur !

M. Picavet (à Baelen). — Dans votre proclamation aux électeurs, vous parlez de surveiller les républicains aux urnes, vous, qui venez d'être condamné pour fraude électorale, c'est un peu fort ! !

M. Mille. — Ils n'osent pas ! !

A ce moment tous les conseillers sont debout et les altercations se croisent. M. Belen, qui n'a pas trouvé son bréviaire, se fait vertement mettre en place par M. Picavet. Au milieu du tapage infernal on entend de temps en temps la grosse voix de M. Mille reprochant aux réactionnaires leur manque de courage. Les adjoints circulent dans les groupes, le public applaudit à tout rompre. Il semble qu'on va en venir aux mains.

Tout à coup le maire demande un peu de silence et annonce que le Conseil vient de donner sa démission.

Ces paroles sont couvertes aussitôt par les cris de : Vive la République ! A bas la calotte ! et les cris de triomphe de la minorité républicaine qui vient par son attitude de faire courber le front aux défenseurs du trône et de l'autel.

Le public quitte la salle en chantant et en conspuant les réactionnaires. Il est onze heures un quart.

La démission collective de tous les conseillers sera envoyée aujourd'hui à la Préfecture.

ÉLIXIR SUÉDOIS

(Voir en 4e page)

TOURCOING

La Ste-Cécile de la musique municipale. — *Journée bien remplie hier pour* notre Harmonie municipale.

Le matin, la musique se dirigea sous une pluie battante, vers l'église du Sacré-Cœur, où à l'occasion de la Ste-Cécile, elle se faisait entendre à la messe de 10 heures.

Cette audition avait attiré une foule compacte, les occasions d'entendre des exécutions aussi savantes que celles de notre superbe Harmonie étant très recherchées. Les divers morceaux joués par la musique, sous la direction de son chef si habile M. Grisey, ont du reste été rendus, il est presque superflu de le dire, avec la perfection à laquelle nous sommes depuis longtemps habitués.

LE CONCERT

A 3 heures après-midi avait lieu dans la grande cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, le concert offert par l'Harmonie à ses membres protecteurs et honoraires.

Bien avant l'heure fixée au programme, la vaste enceinte, brillamment décorée était envahie par un auditoire choisi, désireux de ne pas manquer l'occasion d'assister à un véritable régal artistique.

Hâtons-nous de dire du reste que le concert a donné tout ce qu'il promettait et que les amateurs de bonne musique se sont déclarés pleinement satisfaits.

L'Harmonie municipale a fait l'ouverture de la première partie par deux morceaux choisis : Danse macabre de St-Saëns et Zaïre de Villa de Rossini.

Le premier de ces morceaux rendu avec un art admirable a fait passer un véritable frisson sur l'auditoire tant il est impressionnant. Le second rendu également avec perfection a mis en relief les solides qualités du soliste M. Hacquet, 1er prix du Conservatoire de Paris.

L'auditoire a applaudi ferme à l'exécution si parfaite de ces deux pages musicales.

Mlle Diane de Wyn a chanté ensuite avec beaucoup de sentiment Samson et Dalila de Saint-Saëns et Lied de Jos Maertens, cette dernière romance avec accompagnement de violon par M. G. Meyer.

Le public a remercié l'artiste par une salve de bravos.

M. Béchade, de l'Opéra-Comique, a mis tout son tempérament d'artiste dans l'interprétation de deux délicieuses romances : Marjolaine et Chanson d'amour, de Baratte. La voix est d'un timbre agréable chez M. Béchade et elle est habilement conduite. Derrière le chanteur il y a le musicien.

Mlle Alice Cléry, de l'Opéra-Comique, a été fêtée par l'auditoire et c'était justice. Elle a successivement interprété : la Bergère de Trianon, de Sudetti, et C'est mon ami, reine Marie-Antoinette, et une charmante chansonnette : Verduronette, de Werkelin. Mlle Cléry portait à ravir un délicieux costume Louis XV.

Bissée, elle a chanté une jolie chanson de bouquetière.

M. Teste, comique au Palais-Royal, a obtenu un *très gros succès dans l'interprétation de plusieurs de ses créations* : « Les ingrats, les On-dit, le Père et l'Enfant », ont fait rire l'auditoire à larmes.

Les duos chantés par Mlle Alice Cléry et M. Béchede : le Dante de Godard et Xavière chanson de la grive de Ch. Dubois de même que le duo de la deuxième partie, silence de Campena ont été d'excellents numéros. Les organes des deux partenaires se mariaient des plus agréablement et ils ont déployé chacun une science égale dans l'interprétation.

La grande fantaisie de Faust que la musique municipale a exécutée à l'ouverture de la seconde partie a été très goutée du public. On a vivement remarqué le talent d'instrumentiste du soliste M. Jules Desoubry.

Rose d'Avril de Compense avec accompagnement de violon a été exécutée d'une façon ravissante par *Mlle Diane de Wyn qui n'a pas dépensé moins de talent dans l'interprétation* d'une douce et sentimentale romance Noel d'Enfant de Dell'Acqua.

Signalons encore Lakmé par M. Béchade, l'arioso du Prophète, et au Clair de la Lune par par Mlle Alice Cléry qui a retrouvé le même tribut d'hommages mérités qu'a sa première apparition sur la scène.

En résumé brillant concert dont on gardera le meilleur souvenir.

Le banquet

Le soir a eu lieu dans la grande salle d'adjudication, à l'Hôtel-de-Ville, le traditionnel banquet de Ste-Cécile. L'heure tardive à laquelle s'est terminée cette fête de famille nous astreint à renvoyer à demain notre compte-rendu résumé.

Abus de confiance. — Sur la plainte déposée par M. Lanno, marchand des quatre saisons, la police a dressé procès-verbal pour abus de confiance à la charge de J.-B. Lebrun, 17 ans, pour s'être approprié le produit de la vente de deux paniers de harengs.

Escapade d'un enfant de l'assistance publique. — Samedi soir s'est échoué à Tourcoing, un enfant de 14 ans, Ed. Gosse, *des Hospices de Paris*, qui était placé depuis 3 ans, chez les époux Ancelin, à Fressin (P.-de-C.).

Jeudi dernier, le gamin s'empara d'une somme de 20 fr. et visita Calais, Boulogne et Lille.

Il a été mis à la disposition du parquet de Lille.

Accident de voiture. — Samedi vers 4 heures du soir, une fillette de 5 ans 1/2, Marie Muliez, sortait de l'école libre de la rue Achille-Testelin en compagnie de sa sœur Hélène, lorsque arrivée à hauteur du n° 31, l'enfant fut heurtée par une voiture à deux roues attelée d'un cheval appartenant à M. Cheyens, messager à Croix et conduit par sa belle-sœur Mlle Euphrasie Smets. La petite fille qui fut atteinte à la jambe droite a eu le péroné externe fracturé à hauteur de la cheville.

Le docteur Toulemonde de Mouscron, a donné ses soins à la petite blessée qui a ensuite été transportée au domicile de ses parents, rue de Mouscron.

BAZAR UNIVERSEL

87, rue de Tournai, TOURCOING

Grande exposition : Jouets d'enfants et Articles de fêtes. — A l'occasion de la Sainte-Catherine et de la Saint-Nicolas, on livre à domicile.

Grand choix de **Mobiliers complets d'Estaminets** à des prix très modérés, livrés de suite et franco.

Tous les prix sont marqués en chiffres connus.

ENTRÉE LIBRE

BIBLIOGRAPHIE

Comment on se défend du rhumatisme. La lutte contre les Douleurs et l'Arthritisme, par le Dr Henry Labonne, licencié ès-sciences, officier de l'Instruction publique. — Une brochure in-8 avec figures dans le texte, 1 franc. — Envoi franco contre un mandat de un franc adressé à M. le directeur de l'*Edition Française*, 29, rue de Seine, Paris.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 24 novembre 1900.

Bien que très calme toute la semaine, le marché a conservé une attitude satisfaisante et les cours se sont *maintenus à de bonnes limites de fermeté*.

Nos rentes n'ont guère varié.

Le 3 0/0 se retrouve à 100.60.

Le 3 1/2 0/0 à 101 82.

L'extérieure a atteint le cours de 70 *fr.*

Dans le groupe des Sociétés de crédit, le Crédit Lyonnais s'est avancé à 1.085.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 582.

La Société Générale se traite à 611.

Le Crédit Foncier vaut 660.

Les valeurs industrielles sont bien tenues.

La Raffinerie Say a progressé à 1.255.

L'action Eclairage des villes se maintient à 576.

Le secteur de la rive gauche est à 610 francs.

La Compagnie Générale des Charbonnages s'échange aux environs de 520.

Les actions de la Société immobilière et commerciale de Vichy sont fermes à 505.

Les Messageries françaises de Madagascar cotent 100 fr. environ. Les recettes d'octobre sur la section ouverte Tamatave-Tanifotsy se maintiennent toujours entre 350 et 400 fr. par jour. Depuis le 1er novembre le service provisoire avec transbordement sur le dernier pangalane est entrepris ; les marchandises sont transportées de Tamatave à Mahatzera, au tarif de trente centimes par tonne et par kilomètre.

Comme d'habitude, chaque fois que la Compagnie des Wagons-Lits fait connaître une augmentation de recettes, le public accueille la nouvelle par une baisse de 30 à 40 francs.

Dans le compartiment des Assurances, l'attention du public se porte sur certaines valeurs, telles que *les obligations de la Société Générale des Assurances* agricoles et industrielles à 170 fr., sur les actions de la Conservatrice qui sont très demandées à 120 fr. et les obligations de la Gauloise à 165 fr.

La société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire émet par les soins de la banque Transatlantique, rue Auber, 6000 obligations 4 0/0 de fr. 500 au prix de 440 francs. Indépendamment des commandes dont nous avons déjà parlé la Société a encore en chantier le paquebot « La Savoie » du prix de 16 millions et elle a à exécuter la refonte du paquebot « La Touraine ».

Avec le tarif 2 du Crédit à l'Epargne le souscripteur assure une police de capitalisation remboursable à 500 fr. suivant répartitions trimestrielles, à raison de une sur 1600 émises. L'engagement consiste à verser la somme de un franc par mois pendant 75 mois.

La Compagnie des chemins de fer du Sud de l'Espagne informe les intéressés que l'arrêt de la Cour de cassation de Madrid ne modifie pas les engagements pris par les conventions de 1898 entre la Compagnie et les porteurs d'obligations et de valeurs de la ligne de Linarès à Almeria et qu'elle continue comme par le passé à admettre les adhésions audit convenio.

En banque le lac Atlin s'élève à 3.50 et la part Syndicat Jaune de Lamaze à 4.20. Le numéro du journal « Klondike-Revue », 24, rue de la Banque, paru cette semaine donne sur ces affaires d'intéressants renseignements.

Nos Chemins de fer français sont restés fermes.

La Chanson Populaire

LE DOCTEUR NOIR

Paroles de Marc Constantin. — Musique de Louis Abadie

Premier Couplet

Un pauvre noir, au regard sombre,
Le front levé, l'œil menaçant,
A son maître mourant dans l'ombre,
Disait ces mots en frémissant
Pour te sauver tu me fais libre
Car tu n'as plus d'espoir qu'en moi,
Mais c'est pour se venger de toi (*bis*)
Que ton esclave a voulu vivre !

REFRAIN

Tremble et redoute mon pouvoir } *Bis.*
Je suis, je suis le docteur noir. }

Deuxième Couplet

Te souviens-tu que dans ta rage
Frappant ma femme et mon enfant,
Sous les coups de ton fouet sauvage
Tu les fis mourir lentement.
Quand je souffrais, dans ta vengeance
Tu te riais de ma douleur ;
Mais aujourd'hui, vil oppresseur (*bis*)
Je me ris de ton impuissance !

Tremble et redoute, etc...

Troisième Couplet

Quoi, maintenant ta voix m'implore
Et tu redoutes d'expirer !
Va, ce fléau qui te dévore,
Je ne veux pas le conjurer !
Vois, comme toi je souffre et tremble,
Du trépas je puis m'affranchir...
Mais, non ! Je préfère mourir (*bis*)
Car, du moins, nous mourrons ensemble !

REFRAIN

Point de pitié ! Meurs sans espoir.) *Bis.*
J'ai pu venger le docteur noir.)

JEU DE DAMES

PROBLÈME 41

(Du Manuscrit de Châlon)

NOIRS (17 pions)

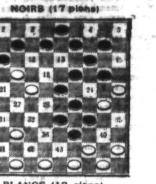

BLANCS (12 pions)

Les Blancs commencent et gagnent

Ce problème ayant paru tardivement et peu de *solutions nous étant parvenues, nous le reproduisons.* Nous engageons vivement les amateurs à chercher ce magnifique problème.

Solution du problème n° 39 :

BLANCS : 45.40—28.22—35.30—40.34—34.5.
NOIRS : 16.27—27.18—24.35—35.46

Solutions justes du problème 39

MM. Boutmy — Cornillot — Dervaux — Brunin — G. L. — Tobie.

Adresser les solutions et tout ce qui concerne le jeu de dames à M. Camille.

Etat Civil de Roubaix

Du 24 novembre

Mariages. — Entre Gustave Tanghe, 24 ans, ourdisseur à Mouscron et Jeanne Vanderschaeghe, 21 ans, piqurière, rue Archimède 60 — Julien Poissonnier, 30 ans, apprêteur, boulevard de Metz, c. Saint-François 2 et Marie Dupondt, 35 ans, soigneuse, boulevard de Metz, cour Saint-François 1 — Léopold Dhaese, 25 ans, apprêteur, rue Lafontaine, maisons Vanhoutte 11 et Aline Wilfart, 24 ans, soigneuse, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph 6 — François Dernanez, 26 ans, tisserand, rue de l'Alouette 38 bis et Jeanne Merson, 22 ans, lessiveuse, rue Solférino 62 — Prudent Potteau, 25 ans, tisserand, rue Labruyère 16 et Céline Vanhoutte, 24 ans, tisserande, rue Marc-Seguin 7 — Denis Delcourt, 27 ans, Mont de Jacquards, rue de la Chaussée 14 et Blanche Vanhaelemeersch, 21 ans, bobineuse, rue Archimède, cour Losfeld 15 — Fleurisse Thieffry, 32 ans, trieur de laine, rue Saint-Jean 176 et Eugénie Herman, 28 ans, sans profession, rue de Soubise 76 — Achile Maifait, 22 ans, domestique, rue de l'Ermitage 23 et Julia Vanoverberghe, 23 ans, journalière, rue de l'Ermitage 22.

Publications de mariages. — Gérard Lievens, 20 ans, apprêteur, rue des Longues-Haies 84 et Elise Henna, 20 ans, soigneuse, rue de la Balance 144 — Adolphe Desmul, 26 ans, peintre, rue du Fresnoy et Felicie Procureur, 21 ans, cannetière, rue Blanchemaille 108 — Alphonse Delhaye, 28 ans, débourreur, rue du Tilleul 393 et Marie Herteler, 21 ans, étirageuse, rue Hoche 7 — Pierre Derudder, 19 ans, rattacheur, rue du Nouveau-Monde, cour veuve Segard 2 et Henriette Dutilleul, 20 ans, doubleuse, rue Fulton, cour Saint-Jean 8 — Louis François, 25 ans, apprêteur, rue d'Alma, fort Wattel 32 et Esperance Beun, 24 ans, retordeuse, rue Plutarque 26 — Jules Desobry, 24 ans, liseur, rue de la Perche, cour Lampe 5 et Berthe Clarisse, 18 ans, repasseuse, rue Saint-Laurent, cour Saint-François 7 — Adolphe Dubuc, 42 ans, forgeron, à Lille et Eugénie Happe, 27 ans, rempailleuse de chaises, boulevard Beaurepaire — Jean-Baptiste Cardon, 22 ans, tourneur en fer, rue Christophe-Colomb 28 et Julienne Denry, 22 ans, tailleuse, rue Christophe-Colomb 28 — Adolphe Hœltzit, 23 ans, domestique, rue de Rome, cour Parent 10 et Constantine Acrachart, 20 ans, visiteur de pièces, rue de Rome, cour Parent 14 — Arthur Rohen, 28 ans, chaudronnier, rue Saint-Antoine 40 et Mathilde Carré, 38 ans, ménagère, rue Traversière 2 — Emile Villette, 36 ans, savonnier, rue de Leers, maisons Tiers et Céline Piuquet, 30 ans, femme de chambre rue Daubenton 46 — Victor Rouzet, 30 ans, surveillant, rue du Grand-Chemin, cour Dewailly 2 — Louis Landmann, 26 ans, menuisier, rue de l'Epeule 140 et Angèle Ramaut, 25 ans, encaisseuse, rue de Mons 4 — Arthur Lepers, 26 ans, tisserand, rue de Bouvines, cour Fontier 7 et Rosalie Vanbesien, 21 ans, dévideuse, rue de Bouvines, cour Fontier 70 — Adolphe Beun, 22 ans, tourneur en fer, rue Plutarque 26 et Philomène Bonhomme, 23 ans, soigneuse, boulevard de Metz, cour Hoche 5.

Desiré Helbois, 25 ans, tisserand, rue de Wasquehal, cour Dhallain, 7 et Juliette Carenelle, 21 ans, épeuleuse, rue de l'Epeule, cour Lepers, 15 — Charles Dehouck, 42 ans, teinturier et Marie Vanderbruggen, 34 ans, soigneuse, rue de Naples, 115 — Emile Dobbelaere, 24 ans, charron, rue de Naples, 89 et *Vénérande Vanpeteghem, 21 ans, repasseuse*, rue Saint-Roch, 34 — Achille Delescluse, 23 ans, zingueur, rue de Philippeville, cour Frère, 5 et Palmyre Duflot, 24 ans, piqûrière, Grande-Rue, cour Lefebvre-Pau, 3 — Auguste Vercautère, 24 ans, teinturier, rue Watt, 14 et Lucie Desplancq, 25 ans, piqûrière à Croix — Arthur Roly, 30 ans, mécanicien à Lys et Natalie Vankeunebroucke, 32 ans, cuisinière, Grande-Rue, 86 — Pierre Jonckheere, 26 ans, chauffeur, rue Lavoisier, 24 et Malvina Delobbe, 23 ans, soigneuse, rue Voltaire, 94 — Jules Dessauvages, 29 ans, *échantillonneur à Tourcoing* et Philomène Vandenbroucke, 27 ans, piqûrière, rue de Toulouse, 20 — Jules Malfait, 24 ans, apprêteur, rue de Mons, 6 et Amandine Dujardin, 25 ans, soigneuse, rue Cuvelle, 26 — Cyrille Cassel, 22 ans, apprêteur, rue de Wasquehal, cour du Brondeloir, 13 et Marie Lefebvre, 24 ans, doubleuse, rue de Naples, 49 — Arthur Parent, 26 ans, journalier à Sailly et Suzanne Van Zestraete, 22 ans, bambrocheuse, rue de la Conférence, cour Deboosere, 10 — Jacques Bruyneel, 28 ans, rattacheur, rue des Longues-Haies, cour Perquy, 6 et Pauline Van Rockeghem, 22 ans, bambrocheuse, même rue, cour Toutsen, 4 — Henri Dumez, 26 ans, peigneur et Marie Hotte, 41 ans, bambrocheuse, boulevard Gambetta, 208. — Arthur Dequick, 20 ans, rattacheur, rue de la Planche-Trouée, 12 et Marie Hillewaert, 21 ans, doubleuse, rue d'Alger, cour Millecamps, 8 — Georges Velcke, 24 ans, menuisier, rue de la Brasserie, maisons Tiberghien et Florine *Lengié, 29 ans, soigneuse, rue Lacroix, cour* Bayart, 60.

Du 25 novembre

Naissances — Edouard Honneau, rue Heilmann 33 — Lucienne Casterman, rue Desaix 8 — Charles Migne, rue d'Oran 156 — Flore Lesaffre, rue du Hutin — Jean Lecornet, rue Jouffroy 43 — Isidore Socte, rue de Thècles 42 — Albertine Six, rue de la Vigne 18.

Décès. — Floris Lecomte, 58 ans, tisserand, rue Malplaquet, cour Facon 17 — Julien Carpentier, 3 *ans, rue Lacroix* 12 — Emile Caus, 35 ans, trieur rue Blanchemaille — Alexis Jacquemain, 46 ans, tisserand, rue de Bouvines, cour Fontier 27.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 25 novembre

Naissances. — Albert Wylin, rue de l'Ermitage 71 — Polydore Lefebvre, rue de Moscou — Valentine Vanrueije, rue de Wasquehal 56 — Homère Logie, rue de la Cité 85 — Louis Renaert, rue de Jemmapes, maison Dnose — Olga Wyrens, rue des Bonnets, maison Poissonnier.

Décès. — Clémence Marlière, 50 ans, rue Louis-Leloir 21.

Etat-civil de Linselles

Du 10 au 24 novembre

Naissances. — Etienne Duquesne, à la Brasserie — Marie-Thérèse Chombart, la Marlière — Albert Rolin, rue du Caillou — Georges Desrueilles, rue de *Bousbecque — Louis Six, quartier Saint-Joseph* — Gabrielle Jourdain, rue des Processions — Emile Deronne, à La Bassée — Marthe Lamblin, la Vallée.

Décès. — Sophie Lefebvre, 73 ans, rentière, Vignette.

Mariage. — Alphonse Tercein, 28 ans, domestique et Justine Delvas, 25 ans, devideuse.

SPECTACLES et CONCERTS

Hippodrome-Théâtre de Roubaix. — La troupe du théâtre de Lille nous a donné, hier, *Les Cloches de Corneville* devant une salle comble.

L'œuvre de Planquette a obtenu un franc succès redevable à l'interprétation supérieure des artistes.

Nous reverrons avec plaisir la troupe d'opérettes, qui contient des éléments de premier ordre et qui ne peut manquer de faire florès près du public nombreux qui raffole de ce genre.

Nous devons une mention spéciale à M. Darman, très *nature dans le rôle de Gaspard, et qu'on a* rappelé deux fois après la scène des écus, M. Tricot, un marquis chantant bien, M. Tillet, un Grenicheux parfait, Mmes Lefèvre et Meha, des plus gentilles en Serpolette et Germaine, et nous complimentons le reste de la troupe qui s'est montré à la hauteur des principaux interprètes. L'orchestre était dirigé par M. Castelain, qui s'est acquitté de ses fonctions avec une maestria digne d'éloges.

D.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 19 au 24 novembre

	Nombre de colis	kilogs
Soies	25	2.587
Laines peignées	3.585	424 269
Laines filées	998	120 271
Laines diverses et blousses	146	14.566
Cotons	422	48.301
Totaux	5.174	609.944

Marché à terme : Néant kilos.
Décreusage, 30 1/2 opérations.
Titrage, 693 1/2 opérations.

Le Directeur,
L. BIPPER.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

(BELFRANCE)

Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	BETHUNE	ARMENTIÈRES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUTMONT	ORCHIES	HÉNIN-LIÉTARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIÈGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE

La **Compagnie Financière Belge-Française** (BELFRANCE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

UN JOURNAL

Persuada ce Monsieur d'essayer pour son Enfant un Remède renommé.

Fillette ANTOINE

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur le cas de ce Monsieur qui, désespéré du précaire état de santé de sa petite fille, fut persuadé par un article de journal d'essayer un remède qui ramena promptement son enfant à la santé. Ce Monsieur nous écrit ce qui suit :

« Le Val d'Ajol (Vosges) 15 août 1899.

« Messieurs, ma petite fille, alors âgée de 5 mois, fut, il y a quelque temps, atteinte de convulsions et, malgré tous les soins dont elle était entourée, arriva rapidement à un état désespéré.

» Son corps était couvert de boutons, clous, furoncles, et son état de faiblesse s'aggravait de jour en jour.

» Une quantité de remèdes furent essayés sans résultat, et j'étais absolument désespéré, lorsque j'appris par un journal la merveilleuse efficacité de l'Emulsion Scott.

» *J'employai de suite votre préparation et ne* puis regretter qu'une chose, c'est de ne pas l'avoir fait plus tôt.

» Ma fillette est maintenant toute transformée, elle est très forte et très intelligente, et je n'hésite pas à affirmer que c'est grâce à l'Emulsion Scott que j'ai pu la conserver.

» Agréez, Messieurs, l'expression sincère de ma profonde reconnaissance. Alfred Antoine. »

Il se peut trouver dans la famille de la personne qui lit ceci, un cas de maladie qu'il serait facile de guérir par l'Emulsion Scott. S'il en est ainsi, nous ne vous dirons qu'une chose :

« Employez ce remède, le succès est assuré » et, avant peu, vous en apprécierez tous les bienfaits. Mieux que tout commentaire, d'ailleurs, son succès qui, depuis vingt-cinq ans, ne s'est jamais démenti un seul instant, vous assure de ses nombreuses et indiscutables qualités. L'Emulsion Scott est la plus agréable forme d'huile de foie de morue combinée aux hypophosphites de chaux et de soude et à la glycerine ; et les médecins, vu son efficacité, vous la recommanderont de préférence à toute autre. Mais, pour en obtenir tout le résultat attendu, ayez bien soin d'acheter la véritable Emulsion Scott.

Vous la distinguerez des préparations inférieures qu'on pourrait vous proposer, à notre marque de fabrique collée sur l'enveloppe de chaque flacon authentique.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

MALADIES de l'ESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Merlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, **Roubaix.**

LA GUÉRISON DES SOURDS

L'action électrique continue de l'*Audiphone invisible Bernard* rend l'ouïe naturelle aux sourds et ce merveilleux appareil est la base de la Méthode aurivoltaïque. Le Directeur de l'Institut National de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, envoie *gratuitement* le journal « **La Médecine des Sens** » à toutes les personnes qui en font la demande.

Docteur Merlier, 148, rue de Lannoy. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

ARMÉE ET MARINE

Un futur dragon. — Les varices prononcées entraînent l'exemption du service militaire. Le Conseil de revision apprécie.

W. le Grand. — Les dispensés de l'art. 21 de la classe 1897 ne peuvent être appelés à faire une période de 28 jours en 1901 que sur leur demande.

V. C. n 14. — La dispense à titre de soutien de famille étant une faveur, on peut toujours la demander.

Un qui voudrait devenir sous-off. — 1° Les engagements de 3 ans au titre de cette arme sont reçus du 1er février au 31 mars et du 1er octobre au 30 novembre ; 2° Aucun examen. Joignez à votre demande de consentement faite au colonel en janvier ou en septembre, une pièce attestant votre profession ; 3° les pièces à présenter au recrutement lors de l'engagement, sauf consentement du colonel, acte de naissance, extrait du casier judiciaire (procuré par le recrutement); certificat de bonne vie et mœurs et consentement de votre père.

Un lecteur assidu, à Avesnes. — Vous n'avez pas droit à la dispense votre frère n'étant ni engagé pour 3 ans, ni rengagé, ni commissionné. Vous ne pourriez demander votre envoi en congé qu'à titre de soutien indispensable de famille. Le dossier sera établi par la mairie sur votre demande ou celle de vos parents en mai ou juin 1902.

B. G. — 1. Il vous faudra demander d'abord votre passage dans un régiment de cavalerie; quand vous l'aurez obtenu, vous pourrez contracter un rengagement d'un an ; cette promesse de rengagement d'un an; cette promesse de *rengagement* pourra d'ailleurs faciliter votre changement d'arme; 2. au capitaine de votre batterie.

A. L. — 1. Non, si l'autre organe est sain ; 2. la cavalerie ne reçoit pas de dispensés.

M. G. L. — Sont seuls convoqués en 1901 de la classe 1892, les réservistes des équipages de la flotte. Ceux de cette même classe qui appartiennent à l'armée de terre seront convoqués en 1902 seulement.

Un brave. — Les premiers numéros du tirage sont affectés aux troupes coloniales et, en principe, aux équipages de la flotte qui ne reçoivent en réalité aucun homme du contingent, l'inscription maritime suffisant largement, à l'entretien de ses effectifs. En dehors de ces affectations les numéros de tirage ne servent en aucune façon de base à la répartition des appelés de deux et trois ans dans les divers corps de troupe de France, d'Algérie et de Tunisie.

Un jeune homme embarrassé. — Demandez au colonel du régiment où vous désirez entrer, s'il consent à vous prendre présentez-vous avec cette pièce au bureau du recrutement, plus acte de naissance, casier judiciaire et consentement du père.

Jujules et Louis à E. M. — 1° On fait des engagements de 3 ans au mois de mars ; 2° oui il existe des boucheries militaires ; 3° selon les aptitudes ; 4° cela dépend de l'autorité militaire.

J. P. D. C. — Lettre trop tard pour aujourd'hui ! Aurez réponse dans 48 heures.

Un turco. — Même réponse que ci-dessus.

Commandant D...

DROIT USUEL

A. B. — Oui, car ces petits enfants représentent leurs parents ; *mais il est certain que cette pension* alimentaire doit être proportionnée à leurs ressources.

X. Z. — 1° Sur les trois premières questions : non, votre propriétaire, fut-il même huissier, n'a pas ce droit ; 2° Dans votre canton le bail est fait au mois ou à l'année ; l'on doit vous donner congé à un mois dans le premier cas et à trois mois dans le second.

Un lecteur à Bourges. — Oui, la mitoyenneté est obligatoire. Pour l'autre réponse, voyez la rubrique : *Orphéons et musique*.

D. R. — Votre plainte serait tardive et de plus ayant un caractère de vengeance nous ne pensons pas qu'elle puisse aboutir.

Deleau 100. — 1° Vous pouvez refuser de payer en alléguant la prescription ; 2° Un an ; 3° Si les billets ne sont pas signés par vous, ils constituent un faux. Voyez le juge de paix.

R. Molière. — Assignez votre débiteur devant les tribunaux, il sera sûrement condamné.

C. M. lecteur assidu. — Vous n'êtes pas tuteur, *mais subrogé-tuteur. Vous avez à surveiller la gestion de la fortune des enfants, mais à notre avis* vous n'avez pas à intervenir dans la question dont il s'agit. Voyez du reste le juge-de-paix qui vous éclairera sur la nature et l'étendue de vos droits.

C. A. — Oui s'ils sont sans ressources vous êtes obligé à la pension et ce n'est que justice.

A. D. — 1° Si votre système diffère du sien, rien ne vous empêche de prendre un brevet ; 2° Vous pouvez entreprendre le travail dans ce même cas sans avoir rien à craindre.

M. Laroche. — Votre lettre est arrivée trop tard pour avoir réponse aujourd'hui. Vous écrirons.

Un étudiant. — 1° Oui les propriétaires sont responsables, vous pouvez exiger d'eux le remboursement du prix de vos livres ; 2° Non, vous n'avez pas par cela même le droit de demeurer dans votre chambre sans payer.

Maître D.

HYGIÈNE ET MÉDECINE

Mirel à Tourcoing. — Votre maladie d'estomac telle que vous la dépeignez peut facilement guérir si vous vous soumettez rigoureusement au régime suivant: Boire exclusivement de l'eau, jamais d'alcool, de vin ni de bière, viande rouge sans sauce, pas de farineux, comme légumes des salades cuites, pas de potage, pas de fruits, pas de fromage fermenté. Légers laxatifs salins pour tenir toujours le ventre libre.

D. B. 12. — Pour les points noirs de la face lavez-vous avec de l'eau dans laquelle vous aurez fait dissoudre du bicarbonate de soude et lotionnez à l'alcool pur ou à l'eau de Cologne.

Un futur dragon. — Il faut compresser le membre, soit à l'aide de bandes, soit à l'aide de bas lacés en coutil ou en toile, ou à l'aide de bas spéciaux en caoutchouc.

Nez rougi. — Nous avons déjà donné un remède contre le rougissement du nez, mais en voici un nouveau très efficace ! faites matin et soir une onction avec un peu de pommade composée de 130 grammes d'axonge ou saindoux pour 2 gr. d'ichtyol, 2 gr. d'ergotine et 0.40 gr. de sulfate de zinc. Pardessus, poudrez de bonne poudre de riz, ou mieux de poudre d'amidon. Suivre régime pour faciliter les digestions et décongestionner la tête : ni vin, ni alcool, ni épices, etc.

A. B. de C. — 1° Nous avons donné plusieurs recettes dans nos précédents numéros, il faut savoir de quelle nature sont les cheveux, gras ou secs ; 2° Il y a plusieurs moyens, essayez celui-ci : prenez du son et faites-le fermenter dans du lait et de l'eau, passez et lavez-vous plusieurs fois par jour ; 3° les traces de petite vérole sont indélébiles.

Docteur GREG.

ORPHÉONS ET MUSIQUE

Un lecteur à Bourges. — Ecrivez à la Société des *Infants de l'Vaclette, rue Henri-Kolb, à Lille. Pour* la seconde question, voir à la rubrique : Droit usuel.

Abonné fidèle. — Ecrivez-moi et donnez plus de détails sur la composition de votre société.

J.-B. Foclez. — Non, une société ne doit pas se prodiguer, mais se faire entendre dans de bonnes conditions.

XXX. — Rien de certain encore.

Un lecteur. — Nous allons chercher à vous donner satisfaction pour le *Noël des Gueux*.

Remy DAUSSY.

LA PHOTOGRAPHIE

Fiat Lux. — Un bec de gaz à manchon ou une lampe au pétrole à bec intensif suffisent pour les agrandissements.

Un audomarois. — Vous voulez conserver vos clichés sans fixage. Le voici le moyen : Faites fondre dans un verre d'eau ordinaire une cuillerée à café de bromure de potassium, une cuillerée à café d'alun et, après dissolution, ajoutez une cuillerée à café d'acide acétique. Plongez le cliché dans cette solution pendant cinq minutes. Lavez légèrement et faites sécher. Vous pouvez encore vous servir du bain suivant qui est énergique : eau 150 ; bromure de potassium 5 ; acide acétique 5.

Blondinette amandinoise. — Pour éviter le gondolement de vos photographies servez-vous pour les coller d'une colle ainsi composée : faites une solution de gélatine dans laquelle vous verserez de l'alcool jusqu'à ce que le mélange se trouble, en y ajoutant un peu d'acide phénique pour assurer sa conservation. Il faudra réchauffer la colle en bain-marie quand vous voudrez en faire usage dans la suite.

L. L.

TOILETTE FÉMININE

Desolée. — 1° Un chapeau sur la tête comme tout le monde ; 2° Un morceau de cire blanche dans l'empois et repasser avec le fer à glacer.

Fiancée. — Le linge à votre usage personnel est marqué à l'initiale de votre prénom et celle du nom que vous allez prendre; le linge de la maison et marqué aux initiales de votre futur.

Une campagnarde. — Pour pailleter, il faut prendre du tulle solide. Des paillettes acier sont très solides sur du tulle noir. Chaque paillette doit être fixée par une perle. Le fil est plus solide que la soie pour coudre la perle. L'indication du travail que vous donnez est exacte, il n'y a pas d'autre manière.

E. D. — Vous avez raison; avec une toilette claire, le chapeau en velours garni de plumes noires est très bien mais sans mélange de velours de couleur : le tout noir est très distingué.

POMPONNETTE.

CUISINE

Une bonne épouse. — Nous connaissons la recette des crêpes aux pommes que votre mari désire. Préparez des pommes reinette comme pour faire des beignets. Mettez un quart de livre de farine avec une prise de sel, une pincée de sucre et trois œufs dans une terrine, délayez peu à peu avec deux décalitres de lait. Mettez une poêle bien propre sur un feu clair, versez-y une demi cuillerée à bouche de beurre fondu ; lorsqu'il est chaud, versez suffisamment de pâte pour couvrir la poêle d'une couche mince, placez de quatre à six tranches de pommes, ajoutez encore de la pâte pour les couvrir ; lorsque le dessous a pris couleur, retournez la crêpe sur un couvercle ou un plat et l'adressez vous même pour la faire sauter, saupoudrez de sucre.

QUESTIONS DIVERSES

G. P. à Beuvrage. — La dernière réunion a eu lieu le 21 novembre, la prochaine doit avoir lieu dans trois mois.

D. C. 65, à Lille. — Pour obtenir la médaille d'ancienneté, il faut adresser une demande sur papier timbré au préfet en y joignant un certificat du patron.

P. A. D. — Le percepteur doit faire connaître à l'avance les heures de ses visites. Au besoin signalez les inconvénients à M. le trésorier-payeur général.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. Bourdette — Bureaux : 5 h. 1/2 — Rideau : 6 h. 1/2. Lundi 26 novembre : **Lucrèce Borgia,** drame. — **Les 28 jours de Clairette,** operette en quatre actes.

A l'étude : **Thaïs,** opéra. — **Le Porteur aux Halles,** drame nouveau. — **La Culotte ou l'autorité conjugale,** vaudeville.

RÉCRÉATIONS

N° 135 ÉNIGME

Je vais de gauche à droite en traçant mon chemin,
Cela quand je suis grand et non quand je suis nain.
Je ne ressemble à rien à ce qu'on nomme geôle.
On assure pourtant que j'emprisonne Eole.
Je suis assez bon plat s'il s'agit de ragoût,
Et les Bretons surtout me trouvent de leur goût.

N° 136 CHARADE

Mon premier, cher lecteur, résonne à ton oreille ;
D'une belle mon deux ornera la corbeille;
Mon tout, un primitif et très simple instrument,
Nous est utile à tous et sert à chaque instant.

N° 137

MOTS CARRÉS PAR LETTRES

— Sur mer constamment balloté.
— Africain rarement botté.
— Sur l'eau fait que l'on avance.
— Ancien habitant de Numance.
— Dieu marin que, pour sa bonté,
— La fable a souvent vanté.

N° 138 QUESTIONS AMUSANTES

N° 1. — Pourquoi le rossignol ne chante-t-il plus lorsqu'il est en cage ?

N° 2. — Comment faut-il s'y prendre pour dire qu'on monte en bas sans outrager la grammaire ?

Solutions justes des derniers Problèmes

N° 132 MOTS EN LOSANGE

D
M E R
D E V I N
R I Z
N

Ont trouvé cette solution : MM. Louis Stiti — Victor Darvaux — Une anticléricale de Wazemmes — Deux frangines à Amiens — Un dreyfusard d'Anzin — Un ancien lecteur à Valenciennes — Une enfant de Martin à Cambrai — La fille d'un vieil abonné à Aubers — Qui s'y frotte s'y pique — Un sergent du 43e.

N° 133 ANAGRAMME

JASON — JONAS

Ont trouvé cette solution : L'embêtant de France (Oise) — Louis Stiti — Joseph Bary — La Fontaine et Boileau — Une anticléricale de Wazemmes — Deux frangines à Amiens — Un dreyfusard d'Anzin.

N° 134 LOGOGRIPHE

MORT — OR

Ont trouvé cette solution : Une anticléricale de Wazemmes — L'embêtant de France (Oise) — Louis Sti-ti — Jules Malangez — Lisette de Béranger à Tourcoing — La Fontaine et Boileau — Clémence Dejaegher à Wattrelos — Deux frangines à Amiens.

SOLUTIONS TARDIVES

Avait trouvé les solutions des Nos 128 et 130 : Mlle Clémence Dejaeger, à Wattrelos.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 56 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ.